

---

# Charte des comités opérationnels

Procédures internes

---





Volleyball Québec  
7665 boul. Lacordaire  
Montréal Québec H1S 2A7  
Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176  
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

## 1. PRÉAMBULE ET OBJECTIFS

Avec cette procédure, Volleyball Québec souhaite clarifier et uniformiser la gestion de l'ensemble des comités opérationnels qui la composent.

## 2. MODE DE FONCTIONNEMENT

### a. Rôle des comités

Les comités opérationnels de Volleyball Québec ont un rôle consultatif. Ils ont pour mission d'accompagner la fédération dans sa démarche de développement et de structure de la pratique à travers la province.

### b. Fonctionnement des rencontres

Les comités opérationnels de Volleyball Québec se rencontrent au moins deux fois par année. Les rencontres se tiennent principalement en virtuel, mais idéalement une rencontre par année se tiendrait en personne.

À la discrétion du gestionnaire du comité et en fonction des besoins, des rencontres supplémentaires peuvent être programmées.

### c. Composition des comités

Les comités opérationnels de Volleyball Québec sont composés minimalement :

- D'un·e employé·e de Volleyball Québec,
- Deux représentant·es issus des clubs membres,
- Deux individus supplémentaires à la discrétion du gestionnaire du comité.

La composition des comités devra être représentative de la diversité de la communauté québécoise de volleyball.

### d. Durée du mandat des membres des comités

Les mandats sont d'une durée de 2 ans en alternance et sont renouvelables.

La période de candidature des postes se tient au mois de novembre de chaque année. La sélection des membres se fait avant la mi-décembre pour une entrée en poste en janvier.

### e. Outils de travail et de communication



Volleyball Québec  
7665 boul. Lacordaire  
Montréal Québec H1S 2A7  
Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176  
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

Le suivi du travail et les communications doivent se faire à l'aide d'outils technologiques choisis à la discrétion du gestionnaire du comité.

### 3. RESPONSABILITÉS DES COMITÉS

#### a. Table de concertation provinciale

Mandats :

- Concertation de tous les responsables des clubs membres
- Transmettre de l'information aux clubs membres
- Récupérer l'information des clubs membres
- Discuter d'enjeux globaux et de décision à venir afin d'obtenir leurs positions et recommandations

*\*Tous les clubs ont la possibilité de proposer un·e représentant·e pour siéger à un comité.*

#### b. Comité de l'excellence en volleyball

Le comité de l'excellence a pour mission d'accompagner la fédération dans sa volonté de structurer le processus d'identification des athlètes et d'accompagnement vers l'excellence de ces derniers. Il veille également à ce que l'offre de service réponde aux besoins des athlètes engagés dans un processus vers l'excellence.

Mandats :

- Mise à jour du MDA
- Programme des Équipes Québec
- Programme Espoir
- Concentration sport et Sport Études

#### c. Comité de développement de la pratique sportive du volleyball

Le comité développement de la pratique sportive a pour mission d'accompagner la fédération dans le développement du volleyball et des autres déclinaisons de la discipline tel que le volleyball de plage, le minivolley, le minivolley de plage et le volleyball de neige pour les sphères de l'initiation, de la découverte et de la récréation.

Mandats :

- Augmenter le nombre de pratiquant·es
- Améliorer la qualité de l'expérience



Volleyball Québec  
7665 boul. Lacordaire  
Montréal Québec H1S 2A7  
Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176  
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

- Former des intervenant·es
- Accompagner les clubs dans leur travail

#### **d.** Comité compétition

Le comité compétition a pour mission d'accompagner la fédération dans sa volonté de structurer et de proposer une offre de service compétitive en adéquation avec le développement du sport et les besoins des pratiquant.e.s dans un contexte sain et sécuritaire. Parallèlement, il s'assure de la conformité des règlements et veille à tous changements apportés par la FIVB ou VC.

Mandats :

- Calendrier annuel de compétition
- Règlements de compétition
- Sanction des événements
- Organisation des tournois
- Lien avec les compétitions scolaires

#### **e.** Comité des entraîneur·es en volleyball

Le comité des entraîneur·es en volleyball a pour mission d'accompagner la fédération dans sa volonté de travailler en collaboration avec la communauté d'entraîneur·es québécoise, qui est aux premières lignes du développement des athlètes québécois·es, pour augmenter la quantité d'intervenant·es qualifié·es et poursuivre le développement de ses entraîneur·es actuels.

Mandats :

- Recrutement et rétention des entraîneur·es
- Développement des entraîneur·es (Formations, mentorat et autres)
- Augmenter/améliorer les outils disponibles aux entraîneur·es
- Professionnalisation et conditions des entraîneur·es